

NOTE AUX JURYS ET CENTRE D'EXAMEN

EXAMENS DE LA COIFFURE MENTION COMPLEMENTAIRE COLORISTE - PERMANENTISTE SESSION DE JUIN 2005

Le vice-président de jury lit les consignes aux membres correcteurs avant le début de l'épreuve et donne les consignes nécessaires aux candidats.

RAPPEL : aucun commentaire et aucun échange de la part des jurys face aux candidats durant les épreuves de notations

ÉPREUVE E1 - CONCEPTION ET RÉALISATION DE MISE EN FORME PERMANENTE.

1^{ère} partie : projet de conception - épreuve écrite 30 minutes.

L'épreuve FRISAGE OU DÉFRISAGE EST TIRÉE AU SORT.

- Les correcteurs proposent un modèle et une figurine ou photo présentant une coiffure imposée avec frisage ou défrisage.
- Prévoir un choix suffisant de figurines ou photos.
- Prévoir un modèle pour 6 candidats.
- Les correcteurs communiquent aux candidats le passé technique du modèle au début de l'épreuve.

Le jury réalise le corrigé type de la fiche technique.

LES CORRECTEURS ET LE MODÈLE SONT CONVOQUÉS :

30MN vraiment effectives AVANT L'ÉPREUVE.

- Le jury choisit la (ou les) photos (ou figurines) en fonction du (ou des) modèles.
- Le jury élabore le corrigé de la fiche technique.
- Le jury prépare la salle d'examen, installe le modèle et inscrit sur le tableau le passé technique du modèle.
- Le jury corrige dans la journée.

NOTA : Le modèle reste présent dans la salle pendant toute la durée de l'épreuve.

2^{ème} partie : réalisation d'une permanente.

- Le modèle proposé par le candidat a une longueur de cheveux de 20 cm au minimum au vertex (excepté pour la frange). L'enroulage doit être réalisé sur l'ensemble de la chevelure. En cas de frange, son traitement est laissé au choix du candidat.
- Les produits spécifiques sont autorisés sur cheveux mouillés.
- Le jury précise que le dessin de frisure sera évalué après séchage (ce qui exclut une reprise de la frisure par mise en plis, brushing, fers et l'utilisation de produits de mise en valeur du dessin de frisure après séchage).
- Le jury veille au temps de pose.

3^{ème} partie : DÉFRISAGE.

- Le jury vérifie :

- * que les produits sont conformes ;
- * les cheveux du modèle (frisure...) ;
- * la mèche d'essai réalisée (si non réalisée à faire pendant le temps de l'épreuve) (lire la fiche) ;
- * que le candidat peut réaliser le défrisage sans danger (lire la fiche du passé technique du modèle, vérifie l'état du cuir chevelu...).

- Le jury veille au temps de pose.

- Le jury évalue les différentes phases de la technique de défrisage, le résultat sur cheveux mouillés puis sur cheveux secs.

- Le brushing est déconseillé mais pas interdit. Les brosses sont en adéquation avec les produits utilisés.

- L'évaluation est faite grâce à la grille jointe. Le barème ne doit pas être modifié.

- Le soin est autorisé avant ou après le défrisage mais avant séchage.

ÉPREUVE E2 : COLORATION ET EFFETS DE COULEUR.

Les membres de jury et le modèle sont convoqués 30 minutes avant la convocation des candidats.

1^{ère} partie : projet de réalisation de couleur - écrit 30 minutes

- **Le Jury propose** un modèle et impose un effet de couleur, présenté sous la forme de photos, de figurines, d'affiches en couleur, de nuanciers.

- Le jury fait noter aux candidats, dans le cadre du sujet, l'effet attendu.

- **Le Jury réalise** :

- * un document « passé technique du modèle » à communiquer aux candidats ;
- * le corrigé de la fiche technique.

NOTA : Le modèle reste présent dans la salle toute la durée de l'épreuve.

2^{ème} partie : une réalisation d'effets couleurs

Après mise en forme et avant l'application des produits de finition ; appeler les jurys pour vérification du résultat de l'effet couleur souhaité.

